

Règlement sur le plafonnement des émissions du secteur fossile canadien

La nécessité d'agir rapidement

Québec, le 4 novembre 2024 — Après plus de deux ans d'attente, Nature Québec se réjouit de la publication aujourd'hui de la première version du règlement sur le système de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre du secteur des combustibles fossiles canadien. L'organisation enjoint du même souffle le gouvernement du Canada à procéder promptement pour une mise en œuvre de la réglementation au début de l'année 2025.

Pour Nature Québec, en publiant cette première version du règlement, le gouvernement du Canada répond à la volonté exprimée par [80 % de la population québécoise](#) de voir une telle réglementation contraindre les pétrolières et gazières canadiennes à réduire leurs émissions de GES pour qu'elles fassent leur juste part de l'effort collectif national.

« Le temps presse ! Ottawa doit procéder le plus rapidement possible pour imposer le système de plafonnement et d'échange à l'industrie des énergies fossiles canadienne. Face aux catastrophes climatiques qui s'enchaînent, on a besoin que l'industrie soit rendue imputable maintenant, pas dans cinq ans », indique Anne-Céline Guyon, analyste Énergie et climat de Nature Québec.

L'organisation rappelle que d'ici la publication de la version finale de ce règlement, beaucoup de travail reste à faire pour tenir réellement imputable l'industrie de ses émissions et de son rôle dans la crise climatique. Dans un [sondage publié en avril dernier](#), une majorité de Québécois-ses disait voir d'un mauvais œil les échappatoires que le gouvernement du Canada pourrait consentir aux entreprises gazières et pétrolières. Or, la première version du règlement reste inquiétante à bien des égards, notamment en ce qui concerne la possibilité pour les compagnies d'utiliser des crédits compensatoires ou encore de verser de l'argent dans un fonds de décarbonation, dont l'argent leur serait redistribué pour financer leurs projets de décarbonation.

« L'industrie canadienne des combustibles fossiles a fait 130 milliards de dollars de bénéfices dans les trois dernières années. Si elle veut se décarboner, elle en a les moyens. Elle a plutôt fait le choix de mettre des bâtons dans les roues des politiques climatiques. Et pourtant, le gouvernement canadien continue à lui en demander moins que pour les autres secteurs de l'économie. Cela doit cesser ! », explique Mme Guyon.

Nature Québec participera donc à la consultation publique dans les prochaines semaines afin de contribuer à renforcer le niveau d'ambition de cette réglementation, seul moyen pour que cette industrie fasse sa juste part dans l'atteinte des objectifs climatiques canadiens. À ce titre, Nature Québec invitera les citoyen-ne-s désireux-euses d'appuyer une réglementation ambitieuse et sans passe-droits pour l'industrie à envoyer leurs commentaires à l'adresse courriel de la consultation.

Nature Québec tient à rappeler que l'annonce d'aujourd'hui est une étape importante dans l'élaboration de cette réglementation, mais demande que sa version finale soit déposée dès le début de 2025 afin qu'elle soit mise en œuvre au plus vite. « Considérant l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons, retarder encore l'application du plafonnement serait irresponsable », conclut Mme Guyon.

-30-

Pour information

Gabriel Marquis,

Directeur des communications à Nature Québec

581-307-8613

Gabriel.marquis@naturequebec.org

À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de scientifiques, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 145 000 membres et sympathisant.es, 30 groupes affiliés et est membre de l'Union internationale pour la

conservation de la nature (UICN). En ville comme en région, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : naturequebec.org